

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF
ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage scolaire = 1 délibération = 1 annexe financière = 1 acte

Destination : LICEO CARLO PORTA , MONZA, Italie

Ce document présente le financement voté par le CA du :

30/06/2026

* **Cocher si ce financement est la modif. d'un 1^{er} vote.**

Informations

[Liens vers "compléments d'info."](#)

[Références juridiques](#)

[Définition de "voyage scolaire"](#)

Cellule jaune = saisie possible

* = saisie obligatoire



[Transmettre dans Dém'Act
le document en pdf.](#)

La signature de l'acte vaut validation du document

ÉTABLISSEMENT :

LPO JULES FIL

Objet du voyage :

Mobilité ERASMUS

Dates :

du/les

Du

15/11/2026

au

21/11/2026

Destination :

LICEO CARLO PORTA , MONZA, Italie

Classes :

élèves de 2nde

Nombre d'élèves :

8

Professeur responsable :

Emmanuelle REULET

Nombre d'accompagnateurs :

2

Nom du voyageur :

1 Budget prévisionnel

DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants	RECETTES	Détails	Montants
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES		
Assurance annulation			Nombre d'élèves	8	
			Montant par élève *	50,00 €	400,00
TRANSPORT	avion	1 500,00	SUBVENTIONS (possibilité de séparer financements élèves / accomp.)		
	train	200,00	Crédits d'Etat de l'EPLE (CPG)		
			Subventions Collectivités		
HEBERGEMENT	professeurs	700,00	Autres subventions		
			DONS (possibilité de séparer financements élèves / accomp.)		
Activités, entrées, visites de musées etc.	musées	500,00	Association socio-éduc. :	élèves :	
	bus	500,00	Préciser ici laquelle	accompagnateurs :	
Frais divers	repas élèves	300,00	AUTRES DONNS	élèves :	
	repas profs	400,00	Préciser ici lesquels	accompagnateurs :	
Frais et activités diverses exclusivement réservés aux élèves			AUTRES RESSOURCES		
Frais exclusivement réservés aux accomp.			Financement EPLE (PFR, ...)		
TOTAL DES DEPENSES :		4 100,00 €	financement ERASMUS		3 700,00
			Remise exceptionnelle :		
			TOTAL DES RECETTES :		4 100,00 €

Équilibre

Budget équilibré

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation
fixe des familles voté par le CA →

50,00 €

Reprise du montant indiqué
dans le budget prévisionnel →

50,00 €

Le vote en CA et le montant au budget
sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → →

410,00 €

Le coût par élève →

410,00 €

Le coût par accompagnateur →

410,00 €

Accompagnateurs : **coût total à prendre en charge par l'EPLE** →

820,00 €

4 Régie d'avance (oui / non)

Oui/Non

oui

Si oui, montant de la régie →

1 000,00 €

Nom du régisseur →

Reulet

CB / espèces

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA →

OUI

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA →

OUI

Oui/Non

Observations de l'EPLE

Le Fond social lycéen pourra aider les familles qui ne peuvent pas engager le montant prévu de 50 €/enfant.